

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2022

N° 386 / Avril 2023

L'ÉCONOMIE DE WALLIS-ET-FUTUNA EN 2022

Une économie en progression, principalement grâce à la dépense publique

En 2022, l'économie de Wallis-et-Futuna affiche sur certains indicateurs des **signes clairs de progression** (importations, consommation), alors que d'autres restent à surveiller (vulnérabilité des ménages, inflation). Le **secteur public** reste le principal employeur et financeur des projets sur les deux îles. Cette prépondérance explique aussi la résilience de l'activité économique tout au long de la pandémie, dont les dernières secousses ont touché Wallis-et-Futuna en 2022.

2022 restera l'année durant laquelle environ 390 fonctionnaires territoriaux ont bénéficié de l'indexation de leur salaire à 1,5. Cette indexation avait été négociée fin 2021 et représente au total plus de 600 millions de francs CFP de revenus supplémentaires par an pour ces agents.

La **consommation des ménages** progresse fortement, avec une hausse des importations de biens de consommation en hausse, en valeur comme en volume. Les secteurs du BTP et du commerce sont bien orientés, et le trafic aérien sur les vols internationaux a doublé par rapport à 2021.

L'inflation qui s'élève à 4,8 % sur l'année 2022, touche fortement les prix des hydrocarbures mais s'étend progressivement à tous les secteurs, sur un territoire dépendant des importations, donc des prix du fret maritime et aérien.

Les **crédits accordés aux ménages par l'ensemble des établissements bancaires** ont progressé, principalement les crédits à la consommation ; ils restent très inférieurs aux dépôts locaux des ménages qui augmentent également, mais de manière plus importante. Les **crédits accordés aux entreprises** ont également progressé, alors que les dépôts effectués par ces entreprises ont baissé. Enfin, certains indicateurs de la vulnérabilité des ménages se détériorent, notamment le nombre d'incidents de paiement par chèque qui a doublé par rapport à 2021.

Un bilan globalement positif pour l'activité économique

4,8 % d'inflation en 2022

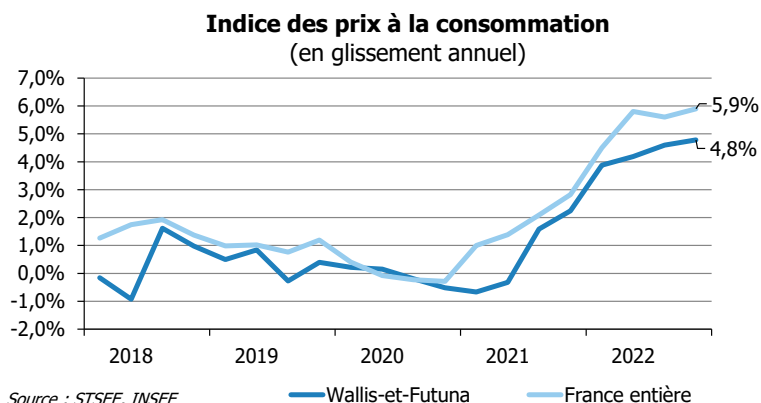
L'indice des prix à la consommation (IPC) **augmente de 4,8 %** en 2022 (contre 2,2 % en 2021). Cette hausse reste inférieure à celle observée en France métropolitaine (5,9 %).

Les prix de l'énergie sont les principaux responsables de cette inflation : ils bondissent de près de 12,6 % en un an, après leur augmentation de 16,5 % en 2021. Dans le détail, le prix du gaz a crû de 15,1 %, celui du gazole de 15,5 %, celui de l'essence de 13 %, et celui de l'électricité de 7 %.

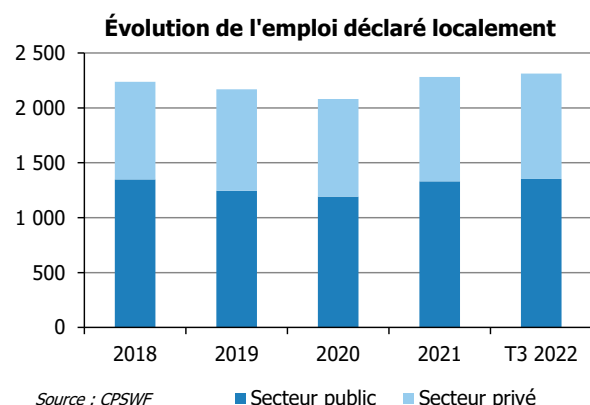
Les produits alimentaires ont vu leur prix augmenter de 4 %. Les fruits et légumes, les produits laitiers et la viande ont tous connu une inflation supérieure ou égale à 5 %. Les prix des boissons sont restés stables.

Les prix des produits manufacturés affichent 3,1 % d'augmentation annuelle et les prix des services grimpent de 4,8 %. L'inflation touche donc désormais tous les secteurs.

La **monnaie fiduciaire** est particulièrement présente dans l'archipel et poursuit sa progression depuis plusieurs années. Le total des billets émis sur le Territoire atteint ainsi 3,7 milliards de F CFP, en progression de 11 %, après +12 % en 2021.



Un emploi déclaré en légère hausse



En 2022 (au troisième trimestre), 2 321 salariés sont déclarés à la Caisse des prestations sociales de Wallis-et-Futuna (CPSWF), soit 39 salariés de plus qu'à fin 2021.

L'emploi dans le **secteur privé** comptabilise 967 salariés (+15 par rapport à neuf mois plus tôt). Le secteur du BTP affiche une bonne dynamique (+24 salariés) alors que les services et associations perdent 29 salariés. Le secteur de l'artisanat est stable alors que le commerce emploie 17 personnes de plus en 9 mois.

Sur les cinq dernières années, la part du secteur privé déclaré dans l'emploi total évolue très peu.

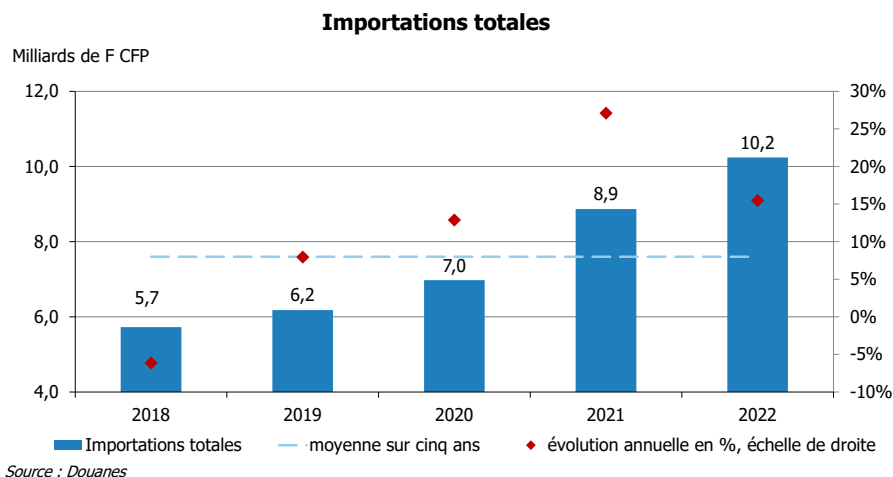
L'emploi dans le **secteur public** reste prépondérant avec 1 354 salariés, (+24 par rapport à 2021) et des salaires significativement plus élevés, en moyenne, que ceux du secteur privé.

Augmentation significative de la valeur des importations

Les **importations de biens** progressent de 15,5 % par rapport à 2021, passant de 8,9 milliards à 10,2 milliards de F CFP en 2022. Ce niveau est très largement supérieur à la moyenne enregistrée entre 2017 et 2021 (6,8 milliards de F CFP).

En volume, les importations de biens entre 2021 et 2022 ont diminué de 0,7 %, après une hausse de 11,3 % en 2021.

En 2022, il y a eu un porte-conteneurs en moins (15 contre 16 en 2021), et le nombre de conteneurs a baissé de 5 %, même s'il reste très supérieur à la moyenne des années 2018 à 2021 qui s'élève à 2 038 conteneurs.



Avec 2,6 milliards de F CFP exportés à Wallis-et-Futuna, la **France métropolitaine** reste le principal fournisseur des deux îles en 2022. Sa part de marché baisse cependant, de 28,8 % en 2021 à 25,7 % en 2022.

Vient ensuite **Singapour**, qui grâce à l'augmentation des prix des hydrocarbures, voit sa part de marché doubler, atteignant 13,7 %. La **Nouvelle Calédonie** est le troisième fournisseur avec une part de marché de 13,0 % (contre 13,8 % en 2021). La **Chine** continue de voir sa part augmenter, passant de 6,6 % en 2021 à 8,3 % en 2022. Alors que les importations en provenance de Chine s'établissaient en moyenne à 267 millions de F CFP par an lors de la décennie 2010-2019, elles ont atteint 854 millions en 2022. Les importations en provenance des îles **Fidji** augmentent de 16 % sur un an, représentant 7,4 % des imports totaux. La **Nouvelle Zélande** et l'**Union Européenne** ont une importance quasiment égale, représentant respectivement 6,3 et 6,2 % des importations du Territoire, mais avec une tendance à la baisse plus marquée pour l'Union Européenne (-34 % d'importations entre 2021 et 2022 en valeur). Viennent ensuite l'Australie (4 %) et le Japon (4 %).

Globalement, l'approvisionnement des îles Wallis et Futuna est équitablement réparti entre 3 zones : 34 % des importations proviennent d'Europe, 32 % proviennent d'Océanie et 31 % arrivent d'Asie.

Les principaux postes d'importation en augmentation sont : les **produits énergétiques**, dont la valeur des importations a presque doublé (+87 % à 1,5 milliard de F CFP) en raison de la hausse brutale des prix, les **biens de consommation** (+35 % à 1,9 milliard de F CFP), et les **biens d'équipement** (+9 % à 1,5 milliard de F CFP). Les importations de **produits des industries agricoles et alimentaires**, de **produits de l'industrie automobile** et de **biens intermédiaires** sont restées relativement stables entre 2021 et 2022.

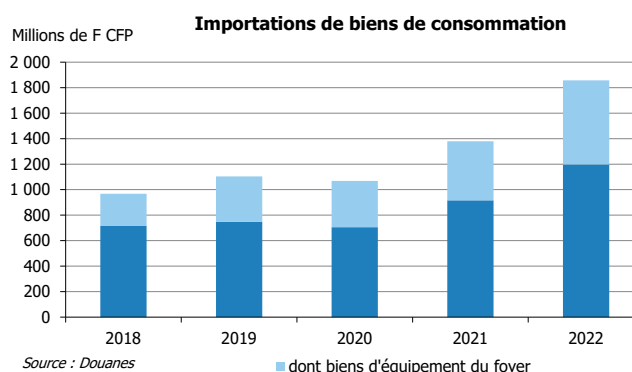
Les **recettes douanières** augmentent fortement (+16,1 % sur un an), à 2,4 milliards de F CFP. L'essentiel de cette hausse provient des taxes d'entrée, qui croissent de 20 %, atteignant 1,4 milliard de F CFP. Les droits de douane augmentent de 22 % à 426 millions de F CFP, ils sont calculés sur les importations en incluant le prix du fret qui a beaucoup augmenté en 2022. Les taxes sur l'alcool (+8 % à 243 millions de F CFP), et le tabac (+5 % à 384 millions de F CFP) augmentent également. Ces recettes douanières, perçues par le Territoire, ont doublé sur les quinze dernières années.

Des indicateurs de consommation des ménages bien orientés

Les importations de **biens de consommation** sont depuis 2020 en très forte progression en valeur (+29 % en 2021 et +35 % en 2022). Cette hausse s'observe de façon plus modérée en poids puisque les biens de consommation importés en 2022 s'élèvent à 1 052 tonnes contre 957 tonnes en 2021 (+10 %).

Les **importations de biens d'équipement du foyer** s'élèvent à 660 millions de F CFP, en hausse de 42 % par rapport à 2021. Ces importations ont doublé par rapport à 2020.

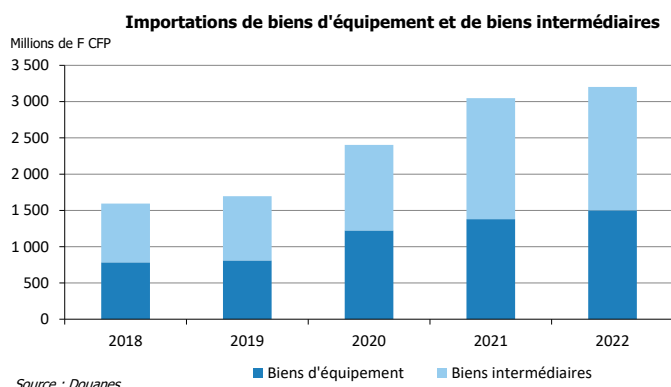
La **consommation d'électricité** continue sa hausse sur le Territoire : +7,9 % alors que le nombre d'utilisateurs n'a augmenté que de 0,2 %, dans un contexte de baisse du prix entraînée par la pérennité tarifaire, achevée en 2020.



Les immatriculations de **véhicules neufs de tourisme** sont en baisse, avec 90 unités contre 108 en 2021.

L'encours des **crédits à la consommation** augmente sur l'année (+12 %), pour s'établir à 1,8 milliard de F CFP.

L'investissement des entreprises également en forme



Les **biens d'équipement** des entreprises, biens durables servant principalement à produire d'autres biens, ont vu leurs importations passer de 1 380 millions de F CFP à 1 501 millions de F CFP entre 2021 et 2022. (+8,8 %). En volume en revanche, ces importations sont stables.

Les importations de **biens intermédiaires** sont également en augmentation (+2,0 %), mais de manière plus modérée. Elles représentent 1 701 millions de F CFP sur l'année 2022. Les importations de ce type sont nettement supérieures à la moyenne 2017-2021 : 1 077 millions de F CFP.

Les importations de **produits de l'industrie de l'automobile** augmentent de 1,8 % à 969 millions de F CFP, constituant 9,4 % des importations totales.

L'acquisition de **véhicules utilitaires neufs** est en plein boom et atteint son point le plus haut de ces dernières décennies, en lien avec les nombreux chantiers prévus : on dénombre 175 immatriculations en 2022 contre 155 en 2021 ou 94 en 2020.

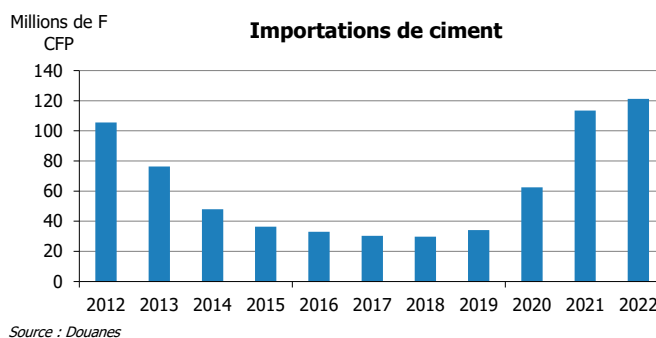
L'encours des **crédits d'exploitation et d'investissement** accordés par l'ensemble des établissements bancaires augmente de 6 %, atteignant son plus haut niveau.

Les principaux secteurs économiques en progression

Le secteur du BTP confirme sa bonne santé

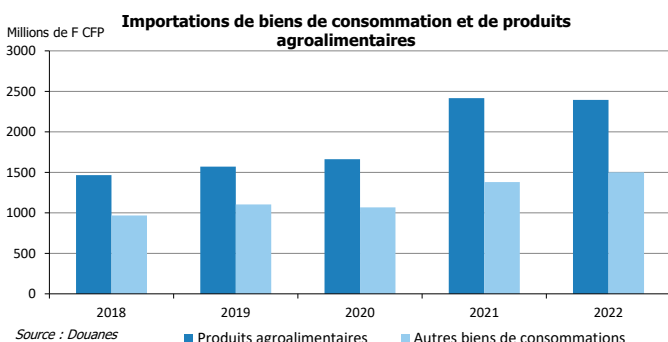
En 2022, le secteur du BTP, porté par la commande publique, poursuit sa bonne dynamique amorcée en 2019, après le creux de la fin des années 2010. Si ce secteur a été très actif entre 2010 et 2013 grâce à de nombreux projets (construction du port de Mata'Utu, infrastructures sportives en vue des Mini-Jeux, reconstruction liée aux dégâts engendrés par les cyclones Tomas et Evan), il souffrait depuis d'une faible commande publique et privée.

Les importations en valeur de ciment progressent de 6,8 % par rapport à l'année précédente (121 millions de F CFP en 2021 contre 114 en 2020). Le volume importé en 2022, 2 770 tonnes, baisse de 10,8 % par rapport à 2021, mais reste supérieur à la moyenne des années 2016 à 2020. Ces évolutions opposées entre valeur et volume des importations s'expliquent par la forte hausse du prix du ciment importé qui a triplé sur les quatre dernières années.



L'année a été marquée par l'avancée de chantiers dans le cadre du plan de relance, notamment la construction de l'académie des langues de Futuna ou l'agrandissement des locaux de la circonscription d'Uvéa à Wallis. D'autres chantiers, portés par les chefs de districts et de villages, comme la rénovation des *Fale fono* ou le réaménagement du littoral mobilisent également de nombreux ouvriers sur le Territoire. Le secteur emploie **122 salariés** au 30 septembre 2022, soit davantage que 9 mois plus tôt (98). Pour rappel, le secteur employait 104 salariés en 2012 et 134 en 2013.

Le secteur du commerce poursuit sa bonne dynamique



Le secteur du **commerce** confirme sa grande place dans l'activité économique du Territoire. Principal poste des importations avec plus d'un quart des importations totales (2 416 millions de F CFP), les importations de **produits des industries agricoles et alimentaires** se stabilisent en 2021 après une progression de 45,3 % par rapport à 2020. En volume, ces importations diminuent de 11 %.

Dans le domaine de la monétique, le **nombre de cartes bancaires** progresse (2 479 contre 2 425 en 2021), tout comme le **nombre de commerçants équipés d'un terminal de paiement électronique** (98 contre 89 en 2021).

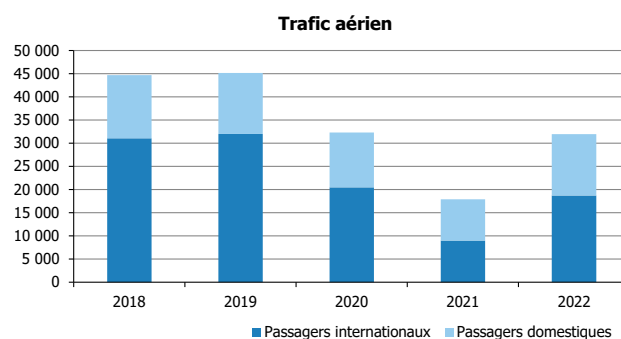
Grâce notamment à l'ouverture de deux supérettes de taille moyenne à Wallis, l'**emploi** dans le secteur du commerce est en hausse : il augmente de 10 % entre fin décembre 2021 et fin septembre 2022, passant de 371 à 388 employés.

Reprise de la fréquentation du Territoire

En 2022, après une année 2021 au plus bas, la fréquentation du Territoire amorce un retour à la normale. Avec la réouverture des frontières le 11 juillet puis la suppression progressive de toutes les contraintes jusqu'au 9 septembre, le trafic aérien a fortement augmenté (+79 % sur l'ensemble des vols par rapport à 2021).

On dénombre 18 705 passagers sur les **vols internationaux**, +108 % par rapport à 2021, mais encore très en deçà des 32 000 passagers recensés en 2019. Le quatrième trimestre, seul trimestre sans restriction, affiche des chiffres similaires à ceux d'avant 2020, présageant un retour à la normale en 2023.

Sur les **vols entre Wallis et Futuna**, le trafic a également augmenté, avec 13 256 passagers recensés, +49 % par rapport à 2021, et un niveau similaire à celui d'avant la pandémie.



Une activité financière sans dynamique marquée

Situation contrastée pour les actifs financiers des ménages et des entreprises

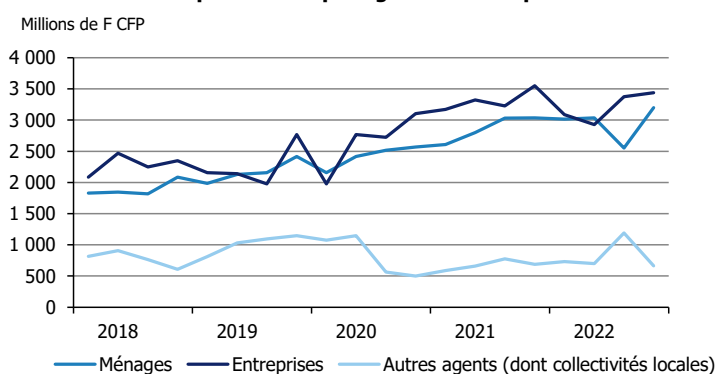
Les actifs financiers sont globalement stables. Avec une légère croissance des actifs détenus par les ménages et une diminution des dépôts pour les autres acteurs.

Le total des **actifs financiers** détenus par les agents économiques s'élève à 8,2 milliards de F CFP, contre 8,6 milliards l'année précédente, soit une baisse de 4,5 % sur un an.

Les **dépôts à vue** des ménages augmentent de 8 % à 2,5 milliards de F CFP tandis que ceux des entreprises baissent de 9 %, passant de 3,55 milliards à 3,24 milliards de F CFP.

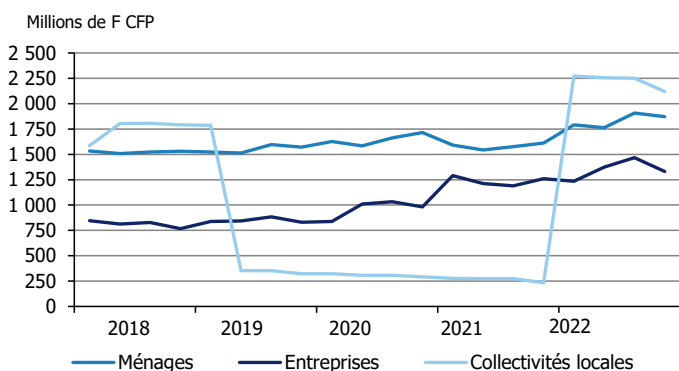
Les **placements locaux à long terme** diminuent (-31 %), passant de 1,3 à 0,9 milliard de F CFP en un an. Ils sont détenus à 100 % par les ménages à fin 2022.

Dépôts locaux par agent économique



Progression des crédits accordés à l'ensemble des acteurs économiques

Encours des crédits par agent économique



Source : IEOM

CFP. 95 % de ce montant est consacré aux crédits à la consommation. Les crédits à l'habitat triplent sur la période, passant de 32 millions à 100 millions de F CFP.

Les encours de **crédits accordés aux collectivités locales** sont en forte hausse, avec 2,1 milliards de F CFP d'encours à fin 2022. Ils s'établissaient à 234 millions de F CFP fin 2021.

La vulnérabilité des ménages augmente

L'encours global des **créances douteuses brutes** augmente de 19 % sur l'année, s'élevant à 117 millions de F CFP en 2022 contre 99 millions en 2021. Avec la hausse de l'encours sain due à une forte progression des crédits accordés aux collectivités locales, le **taux de créances douteuses** diminue à 2,4 % (contre 3,0 % à fin 2021).

À fin 2022, le nombre de **personnes physiques en interdiction bancaire** est en hausse (+43 %), au plus haut depuis 2015. En 2022, on recense 281 personnes en interdiction bancaire, contre 197 fin 2021. Les **incidents de paiement par chèque** connaissent également une forte hausse (+103 %), avec 1 296 incidents en 2022 contre 637 en 2021.

Cette hausse de la vulnérabilité des ménages intervient dans un contexte où l'inflation des produits alimentaires est ressentie de façon plus intense par les ménages les plus pauvres. Le rapport publié par la Communauté du Pacifique en 2022 sur *l'enquête budget des familles à Wallis et Futuna*¹, indique que le **Territoire est très marqué par les inégalités de revenus**. Un habitant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté (62 350 F CFP mensuels) et 10 % des individus ont un revenu mensuel supérieur à 350 000 F CFP, un chiffre très proche de la rémunération des 10 % des individus aux plus hauts revenus en France métropolitaine.

Toujours selon ce rapport, le **pouvoir d'achat des wallisiens et futuniens a augmenté** de 0,6 % par an en moyenne entre 2006 et 2020. Il en résulte un indice de Gini² à 0,43 contre 0,39 en Nouvelle-Calédonie et 0,29 en France métropolitaine, cette différence s'expliquant par la faiblesse des transferts sociaux à Wallis-et-Futuna.

¹ <https://www.statistique.wf/2022/11/09/resultats-de-lenquete-budget-des-familles-2019-2020/>

² L'indice de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité de revenus sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême)

Perspectives

L'économie des îles Wallis-et-Futuna repose avant tout sur les emplois publics et la commande publique. L'Administration supérieure, les secteurs de la santé et de l'éducation sont les plus gros pourvoyeurs d'emplois du Territoire. Les dépenses publiques bénéficient aussi au secteur privé, d'une part directement (à travers des prestations de services et les réponses aux appels d'offre pour les marchés publics), d'autre part indirectement (en particulier à travers la consommation des nombreux salariés du public).

Ce **secteur privé, encore peu développé et peu structuré**, pâtit de l'enclavement relatif des deux îles, notamment la faible desserte aérienne, le coût du fret élevé et les difficultés d'approvisionnement. Parmi les axes de développement à l'étude pour les prochaines années : la pêche hauturière, l'artisanat, le tourisme ou encore la mise en place d'une filière bois.

Alors que 2022 devait être la dernière année du **contrat de convergence 2019-2022** avec ses chantiers d'importance structurelle pour le Territoire, tous les objectifs de ce contrat n'ont pas été remplis et de nombreux chantiers ont pris du retard. Entre autres, l'approvisionnement en eau potable des ménages de l'île de Futuna n'est toujours pas assuré, l'aéroport de Wallis et l'aérodrome de Futuna n'ont pas connu d'améliorations notables alors qu'ils faisaient partie des chantiers prioritaires de ce contrat. Ces retards expliquent pourquoi le contrat de convergence a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023, et 8 millions d'euros de participation financière de l'État et du Territoire ont été ajoutés.

En 2023, le **secteur du BTP** va donc continuer de bénéficier de la commande publique, à travers différents projets qui devraient voir leurs travaux progresser dans les prochains mois : le déplacement du service des postes et télécommunications (SPT) hors de la zone à risque tsunami ainsi que la construction d'un bâtiment neuf et la rénovation de la salle ORSEC à l'Administration supérieure. Coté activité bancaire, dans un contexte de remontée des taux, la production de crédits risque d'être pénalisée en 2023. Cependant, la progressive bancarisation de l'économie de Wallis-et-Futuna devrait se poursuivre, avec de nombreuses ouvertures de comptes notamment dans la néo-banque arrivée fin 2022 sur le Territoire.

2023 sera l'année du **recensement** quinquennal des habitants de Wallis-et-Futuna et une baisse de la population est encore attendue. Le **Produit Intérieur Brut** des deux îles, dont la dernière estimation remonte à 2005, sera également ré-estimé au cours du second semestre, permettant d'avoir une vision plus précise de la progression de l'activité économique du Territoire.

Le nouveau contrat social 2023-2027, signé en mars 2023 et financé à 75 % par l'État, a multiplié par 2,5 les aides allouées aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Elles concernent plus de mille personnes sur les deux îles, soit près de 10 % de la population. Ces aides, qui n'avaient pas été revalorisées depuis 2015, contribuaient à maintenir dans la précarité un grand nombre d'habitants.

Enfin **l'inflation**, pour l'instant contenue sous les 5 % en glissement annuel, reste à surveiller dans un territoire très dépendant du coût du fret maritime.